

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 28 JUIN 2017

L'An Deux Mille Dix Sept, le mercredi vingt-huit juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Catherine GIORGI, Michelle HUVET et Patricia MIQUET.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), François DENISSIEUX (pouvoir à Monsieur EVANGELISTA), Didier PIGNARD (pouvoir à Madame HUVET), Christiane GUICHERD (pouvoir à Madame MIQUET) et Hervé MASSARDIER.

Objet : Composition de la commission Association

Vu l'article L. 5212-16 du CGCT qui prévoit que le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Vu la délibération D 14 05 815 du 25 juin 2014 relative à la composition, entre autre, de la commission association.

Vu la démission de Madame GAUTHERON, conseillère municipale de St Laurent de Mure et déléguée intercommunale.

Monsieur le Président propose de modifier la composition de la commission association en intégrant les élus à la vie associative des deux communes et ce de la manière suivante :

- Jean-Pierre TALUT
- Jacques THOMAS
- François DENISSIEUX
- Patricia MIQUET
- Virginie MAS
- Michelle HUVET
- Olivier SUSINI
- Catherine GIORGI.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DIT** que la composition de la commission association est la suivante : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Patricia MIQUET, Virginie MAS, Michelle HUVET, Olivier SUSINI, Catherine GIORGI.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU
REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise
au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 29 juin 2017

Le Président



Jean-Pierre TALUT